

LES PROPOSITIONS D' ACTIONS AUX ENJEUX DU MASSIF DES ARAVIS

Après l'identification des problématiques et des enjeux du massif des Aravis, un travail collectif en sous-groupe suivi d'une présentation à l'ensemble des participants puis d'échanges complémentaires croisés, ont permis d'identifier les actions suivantes pour chacun des thèmes retenus :

1. **Logement** (habitat permanent et saisonniers) : Comment limiter, voire maîtriser la pression foncière et donc la destination de l'habitat sur notre territoire ?

Cette action s'inscrit dans un besoin de limiter le départ de la population locale et les freins à l'intégration des nouveaux habitants, devant l'accroissement du prix de l'immobilier et du foncier. Il est indispensable pour notre massif de pouvoir « **retenir** » **une population locale garante de la conservation de la culture de ce pays, porteuse du savoir-faire et surtout nécessaire au maintien d'un art de vivre toute l'année.**

Il convient donc de donner les moyens aux collectivités, victimes de l'impossibilité actuelle de maîtriser la destination des biens, dans un contexte de limitation des constructions nouvelles et de ce fait renforçant la rareté, donc augmentant les prix. Ainsi, limiter l'inflation des prix pour rendre accessible le logement à des personnes au pouvoir d'achat en cohérence avec un tissu local est une priorité, tout comme stopper la revente de biens visant à transformer de l'habitat permanent, des hôtels, des résidences de tourisme, des centres de vacances porteurs d'activité économique, en résidences secondaires synonyme de lits froids.

C'est un projet ambitieux et prioritaire dans notre massif pour permettre la vie locale et sociale caractérisant notre pays, mais également l'accueil touristique sans construire en permanence de nouveaux logements pour compenser la perte de lits commerciaux nécessaires à la vie économique. C'est tout simplement faire mieux avec le même périmètre de potentiel résidentiel.

Pour cela, les actions doivent être à la hauteur de cette ambition, de cet enjeu. Mais comme les collectivités et les locaux ne peuvent rivaliser sur les prix dans les conditions actuelles pour maîtriser les biens sur le marché, il est indispensable de faire évoluer la législation dans nos montagnes sur le droit du sol, la propriété, l'urbanisme et la fiscalité.

Cela pourrait se faire par **l'extension du droit à l'expérimentation législative des collectivités locales introduite par la loi constitutionnelle du 28 mars 2003, comme l'a encore rappelé le Premier Ministre** lors de sa déclaration de politique générale le 15 juillet 2020. Dans ce contexte, plusieurs leviers législatifs pourraient être expérimentés localement, en fonction de contraintes spécifiques de chaque territoire et de chaque massif. Cela pourrait être par exemple :

- **Créer des zones dans le PLU exclusives à l'habitat permanent et d'autres à la résidence secondaire**, permettant de limiter l'implantation de résidences secondaires tout en densifiant la vie locale.
- **Limiter le nombre de résidences secondaires** à partir d'une loi de type Lex Weber en Suisse.
- **Créer une taxe pour favoriser la destination**, si le bien n'est pas occupé en activité de résidence permanente, de résidence secondaire avec un minimum de jours d'occupation par an, ou encore mis à la disposition de saisonniers.
- A l'inverse, **baisser les taxes foncières pour les mêmes destinations de biens**.
- **Permettre la récupération de la TVA sur la construction et l'entretien des logements saisonniers**
- **Faciliter la construction de logements saisonniers** en allégeant les contraintes du PLU, voire faciliter la révision des PLU pour ce sujet.
- **Rendre obligatoire la mise en marché touristiques partiellement** des résidences secondaires lors d'une vente en engageant l'acquéreur dans la location de son nouveau bien de plusieurs semaines par an
- **Permettre de contourner les oppositions de copropriétaires** qui bloquent les rénovations énergétiques et de confort d'un bâtiment.
- **Réguler la mise en marché des résidences secondaires** via une liste d'attente incitant à la vente en résidences permanentes, ou touristiques si engagement de location minimum
- **Etendre la TLM des remontées mécaniques à l'ensemble des activités touristiques** pour générer de nouvelles ressources aux collectivités
- **Revoir les seuils de revenus donnant accès aux logements sociaux ou Baux Réel et Solidaire** pour faciliter l'accès aux travailleurs locaux.

Evidemment, certaines propositions seront plus difficiles que d'autres à mettre en œuvre, mais à l'occasion de ces Etats Généraux, montrons la voie de cette évolution et concrétisons cette expérimentation législative locale en bougeant des lignes et en testant des choses.

2. **Mobilité** : Quelles alternatives à la route ? Besoin de réguler certains accès à nos sites ?

La mobilité sur le territoire des Aravis est le deuxième enjeu indispensable à traiter. Il s'agit d'un problème de déplacement des **flux touristiques autant que des flux pendulaires**. C'est un problème qui empoisonne la vie locale mais aussi qui limite l'attractivité touristique, a fortiori quand comme **dans les Aravis, elle est fortement dépendante d'une clientèle de proximité**. C'est également un sujet urgent à traiter car nos concurrents sont en avance sur les infrastructures permettant de limiter ces nuisances. Cela va directement fragiliser notre activité touristique et **il est urgent de s'engager dans des actions préparant notre avenir**. Le Gouvernement en a bien conscience en accompagnant la construction de transports alternatifs, notamment par le câble type ascenseur valléen. Mais il faut aller encore plus loin dans l'ambition, notamment entre Annecy et Thônes.

L'enjeu environnemental d'aujourd'hui et de demain, est le réchauffement climatique. Même si dans le massif des Aravis, **les études prospectives de Météo France nous donnent encore des perspectives favorables au ski jusqu'en 2050**, nous sommes directement concernés par ce sujet. **Nous devons donc prendre notre part du travail pour tenir les engagements de la COP21 et des accords de Paris.** C'est pourquoi, en plus de toutes les actions qui sont déjà engagées depuis longtemps sur notre territoire, nous devons traiter la problématique du transport qui représente plus de 70% des émissions de GES dans un séjour à la montagne.

Dans ce contexte, la CCVT a pris conscience de ces enjeux économiques, touristiques, sociaux et environnementaux en inscrivant la mobilité comme une priorité et en engageant les études de flux mais aussi de faisabilité de transports alternatifs entre Annecy - Thônes et Thônes – les stations. En effet, il est indispensable de répondre favorablement à **l'alignement des stratégies territoriales sur ce sujet puisqu'aujourd'hui, l'Etat, la Région Auvergne Rhône Alpes et le Département de la Haute Savoie, Communauté de Communes des Vallées de Thônes, Communes**, sont parfaitement en phase sur ces sujets. Sans leurs aides et leurs engagements, ces projets qui ne doivent pas être vus sous l'angle économique au regard des autres enjeux, ne pourront voir le jour. Donc, **c'est bien aujourd'hui où jamais !**

Mais au-delà de la volonté de mettre en place une mobilité douce sur le territoire, il sera nécessaire de gérer également la faisabilité dans un temps acceptable de ces projets. En effet, le constat actuel de la gestion des projets structurants montre des difficultés administratives et juridiques pour les concrétiser. **Ces contraintes sont amplifiées depuis l'intégration obligatoire des projets soumis à UTN dans les SCoT.** Cela a pour conséquence d'allonger les durées d'instruction des dossiers mais aussi, de donner des leviers supplémentaires aux opposants de ces projets. De récents exemples concrets confirment cette tendance.

En conclusion, la mobilité est le sujet prioritaire de la communauté de commune au regard des enjeux que représentent les flux touristiques et pendulaires sur le territoire des Aravis. **Aujourd'hui, une véritable opportunité se présente à nous** pour traiter ces problèmes avec l'alignement des politiques territoriales de tout niveau indispensable à la réalisation d'infrastructures couteuses mais indispensable si nous voulons ne pas être « étouffés » par la circulation des voitures et si nous voulons réellement nous engager dans la lutte contre le réchauffement climatique. Mais la porte ouverte à une refonte des déplacements dans les Aravis ne le sera pas éternellement. Ainsi, il est aujourd'hui question d'urgence au regard de l'échelle de temps pour réaliser ces infrastructures. Dans cette course contre la montre, il ne peut être question d'être exclus parce que l'on sera hors délai pour des raisons notamment administratives. Nous demandons donc **pour ces infrastructures liées à la mobilités douces, qu'elles puissent faire l'objet d'une classification d'UTN au cas par cas et non gérer dans le cadre d'un SCoT**, beaucoup plus long à traiter et beaucoup plus sensible à des oppositions à d'autres projets qui retarderaient les autorisations nécessaires.

3. **Alternative au ski** : Mais pour quelle réelle diversification et avec quel modèle économique ?

L'alternative au ski ? C'est le sujet principal de ces Etats Généraux pour lequel, tout le monde attend des réponses concrètes, réalistes, et applicables sur nos territoires de montagne !

Mais malheureusement, le retour des participants est sans équivoque sur ce sujet. Beaucoup de frustration, voire de déception parce que **les réponses avancées sur ce sujet sont loin de proposer à court terme, le démarrage d'une initiative permettant d'engager le début d'une alternative équivalente à l'activité économique et sociale portée actuellement par le ski.**

Ainsi, pendant ces deux jours d'interventions au niveau national (des plénières et ateliers thématiques) tout comme au niveau territorial (des ateliers animés dans chacun des massifs de montagne), malgré toute l'énergie engagée, des milliers de participants, de la qualité et du niveau des intervenants, des revendications des ONG, **nous n'avons finalement quasiment aucune proposition concrète pour transformer le modèle économique du ski.** A l'image des propositions du « Village des Initiatives », peu de véritables exemples ou expériences à dupliquer d'autres sites pour répondre à cette ambition de transformation. Et pour cause, **le problème à résoudre est loin d'être aussi simple que l'on pourrait le penser.** D'autant plus que **pendant ces 40 dernières années, le tourisme du ski a traversé toutes les crises avec une résilience insolente.** Même aujourd'hui, alors que l'on n'a jamais autant parlé de la fin du ski à cause du réchauffement, il n'y a jamais autant de jeunes locaux qui souhaitent intégrer les Ecoles de Ski !

C'est pourquoi dans ce contexte, difficile de reprocher aux acteurs touristiques du ski de ne pas faire plus ou de manquer d'ambition pour changer immédiatement de modèle économique. **Aujourd'hui, après ces Etats Généraux, tout le monde s'en rend compte et ceci est déjà en soi, une réussite de ces deux journées.** Nous allons demain **tous ensemble, avec un peu plus d'humilité, pouvoir parler de l'avenir de nos territoires,** d'aborder la transition touristique de nos stations, de travailler sur des modèles économiques nouveaux **avec réalisme et pragmatisme. Partager le même état des lieux et les difficultés pour changer, c'est une grande avancée pour commencer à imaginer un autre avenir mais surtout pour définir la trajectoire idéale pour atteindre cet objectif !**

Mais **ce constat implacable du chemin qui nous reste à faire encore ensemble, ne doit pas nous décourager.** Nous l'avons dit dans la présentation de l'Etat des lieux du massif des Aravis, nous avons un territoire exceptionnel qui fait rêver, une histoire et une culture permettant de donner du sens à nos visiteurs, mais surtout **des habitants créatif, talentueux, plein d'énergie mais surtout pragmatique comme tout bon montagnard.**

Cependant, il est nécessaire de rappeler que **nous n'avons pas attendu les Etats Généraux pour diversifier nos activités afin d'entretenir la vision de notre montagne, y vivre toute l'année.** La fréquentation estivale mais aussi aux intersaisons est là pour le confirmer. Mais **nous devons encore faire mieux pour dès aujourd'hui, imaginer une suite à la fin du ski si cela venait à se confirmer.** Mais mieux travailler toute l'année, c'est aussi une manière de répondre à une activité touristique de même dimension, de même valeur économique avec moins de pointes de fréquentation et donc, de limiter déjà les impacts sur les deux problèmes évoqués précédemment, la mobilité et l'accès à l'habitat local.

Ainsi, dans la poursuite des actions déjà engagées sur ce territoire, il est nécessaire d'aller encore plus loin et certainement plus rapidement. Développer les activités **d'un tourisme plus contemplatif** autour de la randonnée, le vélo sous toute ses formes (vtt, vae et vélo de route),

créer de nouvelles **activités ludiques** (luge, tyrolienne, toboggan, ...), développer des **manifestations sportives** comme des **événements culturels**, initier nos visiteurs à nos **traditions et notre culture**, proposer plus de possibilités d'**itinérances**, **c'est certainement tout ceci qu'il faudra encore faire mieux pour demain.**

Mais **ce ne suffira pas pour réellement transformer le modèle**, pour proposer un nouveau métier aux employés des domaines skiables, des écoles de ski, des magasins de sports, ... Mais **ce ne suffira pas non plus à remplacer les redevances et autres taxes** issues de l'exploitation des remontées mécaniques et qui **permettent aux collectivités de répondre aux services élémentaires à leurs résidents et d'assurer un haut niveau de service** pour compenser les difficultés de vivre en montagne. Tout comme, de déneiger les parkings et de mettre à disposition leur police municipale pour garer les voitures, damer les pistes pour les raquettes et promenades, de sécuriser les secteurs de ski de randonnées et damer les pistes de descente, de vider les poubelles et nettoyer les toilettes mises à disposition des visiteurs qui viennent « consommer » la montagne, sans participer à son aménagement et son entretien.

C'est pourquoi, **il nous faudra attendre encore pour découvrir et déployer un nouveau modèle économique.** Car **Transition, veut dire « Passage d'un état à un autre, lentement et graduellement, de manière progressive ».** Toutefois, quelque soit la vitesse de cette transition, ce qui est certain c'est **qu'elle nécessitera des moyens importants pour modifier le modèle économique** : changer d'activité, transformer nos infrastructures, former les personnes à de nouveaux métiers, trouver une nouvelle clientèle, investir dans de nouveaux marchés, compenser les pertes de « start-ups » innovants dans ce nouveau modèle, ... les besoins seront très importants ! Même si nous avons bien intégré que l'Etat et les collectivités territoriales seraient à nos côtés, ce sera loin du compte. **Est-ce que les impôts pourront financer la grande partie de ce solde ? Certainement pas !** Comme dans toute transformation économique, c'est le business model actuel qui devra financer cette transition, quelle qu'elle soit. C'est pour cela que nous devons **fiabiliser notre activité principale autour du ski** pour ensuite, avec les résultats générés, **investir dans toutes les opérations** que l'on pourra nous proposer **afin de compléter dans un premier temps le ski, pour le remplacer quand l'heure sera venue.** Dans cette attente, restons encore une fois pragmatique et réaliste même si nous avons parfaitement intégré l'obligation de poursuivre voire d'accélérer cette transition qui s'impose à nous naturellement depuis toujours dans les Aravis.

La redistribution générée par **la chaine de valeurs qui irrigue le territoire grâce à la création d'activités fait partie des grands équilibres de ce territoire qu'il convient de préserver.** D'autant plus que, contrairement à d'autres massifs, **les Aravis ont réussi à créer un écosystème où l'évasion de richesses est faible** au regard du poids de la chaine de valeur locale et de la sous-représentation d'acteurs exogènes dans le territoire.

Toutefois, le développement de ces activités alternatives pose également **le problème de l'utilisation individuelle voire « anarchique » d'une montagne de plus en plus accessible et gratuite, pour toujours plus de monde.** Est-ce acceptable pour les locaux, pour les agriculteurs, pour nos forêts, la faune et la flore en général ?

L'idée serait d'organiser certains espaces particulièrement attractifs sous la même forme que **les parcs nationaux américains** pour répondre à cette problématique mais aussi, de **permettre une éducation et sensibilisation de nos visiteurs pour encore plus respecter certains sites fragiles.**

Mais finalement, les stations ne permettent-elles pas de concentrer et maîtriser les flux touristiques en cadrant également les pratiques et les nuisances potentielles du fait de la présence des visiteurs en montagne ? Est-ce qu'une station n'est finalement pas le meilleur moyen d'animer le plus efficacement un espace de pratique de la montagne ?

4. **Gouvernance** : Comment animer son territoire en toute sérénité ?

Au regard de l'actualité des Aravis et d'autres massifs, force est de constater que **la Gouvernance est un sujet central de l'animation d'un territoire**. Est-ce que les élus des Conseils Municipaux en montagne auraient-ils moins de légitimité qu'ailleurs pour organiser l'avenir de leur territoire alors qu'ils ont été plébiscités démocratiquement pour cela sur la base d'une vision et d'un programme ? Ont-ils besoin d'être challengés par des associations parce qu'ils seraient « irresponsables » voire « incompetents » pour décider de ce qui est bon pour l'avenir des habitants de leur commune ? **Même si cela peut paraître un peu provocateur comme question, c'est le sentiment des élus des Aravis**. Les raisons de cette fracture ? Certainement l'absence de dialogue, le manque de confiance, le déficit de propositions constructives et l'absence d'une vision et trajectoire commune. Nous sommes persuadés, comme nous l'avons signalé précédemment que **cela va changer, que cela doit changer après les EGTMM**.

Dans les Aravis, nous pensons que **chacun doit jouer son propre rôle, chacun doit assumer ses responsabilités** et donc **chacun doit décider des actions dans le périmètre qui est le sien**. Il ne peut y avoir qu'une règle pour décider : **ce sont ceux qui assument la responsabilité à la suite d'une élection au suffrage universel qui doivent décider !** Sinon, comment imaginer des Elus, des Responsables politiques dirent à leurs habitants qu'ils ne peuvent rien aux problèmes rencontrés par la population parce qu'ils ont fait ce que d'autres ont voulu, mais que ce n'était pas leur choix ? Pas crédible, pas responsable, pas démocratique, pas acceptable ...

C'est pourquoi, **il est nécessaire de renforcer la légitimité des décisions prises dans le cadre d'un processus démocratique**. Toutefois, il est tout **autant nécessaire de renforcer la préparation à ces décisions en associant le plus tôt possible les parties prenantes** à hauteur de leur représentativité. Cette concertation et préparation à la décision permettraient alors **une ouverture des solutions pour répondre aux objectifs définis** en amont, de sensibiliser toutes les personnes concernées par le projet, **de mesurer les conséquences des diverses options** sur leur quotidien, sur leur environnement et ainsi, **même s'ils ne sont pas d'accord avec la solution envisagée, d'apporter des idées visant à limiter les impacts pour eux, ou pour les idées qu'ils défendent**.

Mais pour cela il faut d'une part, **beaucoup de maturité démocratique afin de ne pas polluer les débats par de l'idéologie, du dogmatisme ou des intérêts particuliers et individuels**. Et d'autre part, **une volonté d'ouverture pour accompagner les projets de propositions complémentaires à celles identifiées initialement**.

Toutefois, la concertation et la prise en compte d'avis plus largement existent déjà pour l'instruction des projets importants. Mais cela ne semble pas suffire. Ainsi, est-ce que les référendums ou votations sur les modèles suisses pourraient apporter un peu de sérénité ? **Une autre solution pourrait être la mise en place d'un débat public sous forme de**

concertation préalable, avant de lancer les instructions administratives des dossiers soumis à enquête publique, afin d'y intégrer les demandes spécifiques de citoyens souhaitant enrichir le débat pour qui alors, le projet serait également plus « acceptable ». Cela imposerait alors la notion de droit à agir sur le projet, parce que **pour en demander la modification, le minimum serait d'être directement et localement concerné** avant tout.

De toute façon et quelle que soient les évolutions souhaitées, sur les questions économiques, sociales, environnementales et sociétales, ce sont ceux qui décident qui sont les seuls responsables devant les habitants. Ils assureront cette lourde charge devant les générations futures. **Donc après cette forme de concertation élargie, laissons faire sereinement le travail de décisions et d'instructions aux élus et aux administrations en charge des dossiers, sans les remettre en cause en permanence.**

5. **Réchauffement climatique** : Quelles actions prioritaires pour faire des Aravis une destination sans émission de Gaz à Effet de Serre ?

Comme nous l'avons évoqué, le **réchauffement climatique est LA cause mondiale** du moment ! Nous en sommes conscients et jouons déjà directement notre rôle dans la limitation des GES. Mais **nous devons aller encore plus loin** dans nos actions autour de nos activités économiques tout comme dans **l'inspiration de notre écosystème tel que les habitants, les partenaires économiques, nos fournisseurs et surtout nos visiteurs**. Demain ils doivent pouvoir dire en rentrant chez eux après un magnifique séjour « s'ils arrivent à le faire en montagne, nous devons le faire chez nous ! »

Nous le disions, de nombreuses actions sont déjà engagées sur notre territoire :

- Alimentation par ENALP, fournisseur local d'électricité renouvelable et locale (Seysssel)
- Remplacement des chaudières à fioul par des pompes à chaleur et de la géothermie
- Isolation des bâtiments
- Mise en place de lignes de transport en commun, développement du covoiturage
- Eco-engagement sur les domaines skiables
- Les seules stations qui s'engagent dans un bilan carbone sont le Grand Bornand et La Clusaz

Evidemment, nous devons faire plus pour inspirer notre écosystème, en travaillant encore plus sur le chauffage des bâtiments, en poursuivant les efforts d'isolation et pourquoi pas, **en produisant notre propre énergie renouvelable par exemple, notamment à partir de l'hydraulique, du bois et l'hydrogène.**

Il est à noter que **les émissions de domaines skiables ne représentent que 2% des émissions de GES**. Donc demain, **remplacer le ski par d'autres activités n'aurait absolument aucun impact sur la limitation des GES** en station. Toutefois, **Domaines Skiables de France s'est engagé aux côtés de ses fournisseurs pour être neutre en carbone en 2035**, avec notamment des dameuses à hydrogène.

Mais cela ne suffira toujours pas. Nous devons encourager nos clients à prendre le train plutôt que la voiture avec des actions spécifiques sur les premiers et surtout, les derniers kilomètres qui nous concernent directement. **La gare d'Annecy nous le permet.** A nous d'être

suffisamment créatifs et volontaires pour aller plus loin. **Les solutions de mobilité douces évoquées ci-dessous doivent nous permettre d'être demain exemplaire** sur ce sujet des GES et du réchauffement climatique parce que **l'on ne peut pas représenter l'imaginaire des villages de montagnes, être de véritables cartes postales, mais aussi vendre les grands espaces, l'air pur et la déconnexion, si nos visiteurs retrouvent les mêmes pollutions que dans leurs villes telles que les embouteillages et les odeurs de pots d'échappement !**

La lutte contre le réchauffement climatique est vitale pour notre territoire et **cela doit être intégré, pesé et engagé dans chacune de nos actions futures.**

CONCLUSIONS et PROPOSITIONS

Aujourd'hui, la montagne a besoin d'ambitions pour envisager une nouvelle trajectoire et donc, des actions fortes qui n'ont pas encore été testées pour pouvoir se donner de nouvelles perspectives. C'est pourquoi, en synthèse, le groupe de travail du massif des Aravis, propose de retenir ces actions majeures présentées et justifiées dans ce document.

- 1) **Elargir l'expérimentation législative à tous les secteurs nécessaires pour maîtriser le développement du foncier, de l'habitat et de l'économie,** afin d'optimiser les potentiels actuels des résidences secondaires. (voir les nombreux exemples concrets proposés dans le texte)
- 2) **Flécher le soutien financier des projets de mobilité alternative tels que les ascenseurs valléens, dès les engagements politiques** pour pouvoir les concrétiser au regard de leur durée de réalisation, **et mais aussi les instruire dans le cadre d'UTN au cas par cas.**
- 3) **Soutenir encore plus fortement toute les formes de diversification des activités de montagnes,** dans l'attente d'un nouveau modèle réaliste permettant d'accompagner une véritable transition de l'existant.
- 4) **Organiser une concertation publique avant l'instruction administrative des dossiers soumis à enquête publique,** afin de faciliter le dialogue, les échanges et les solutions alternatives **et après, laisser décider les responsables en toute connaissance de cause.**
- 5) **Encourager la production d'énergies renouvelables et décarbonées en montagne** (hydraulique, photovoltaïque, ...), et accélérer le plan national de transformation du parc de véhicules pour sortir du pétrole.
- 6) **Répartir les vacances scolaires sur plus de semaines qu'actuellement** afin de limiter les concentrations de visiteurs pour mieux les accueillir et réduire les GES.